



Un réseau de chaleur exemplaire pour Dijon métropole

Véritable outil de confort urbain, le réseau de chaleur présente de nombreux avantages pour l'utilisateur. Il permet un chauffage sûr, écologique, économique et confortable.

Les chaufferies centrales fonctionnant sur le mode de la multi-énergies utilisent des technologies innovantes tant sur le plan du rendement énergétique que sur le plan environnemental. Elles présentent de multiples bénéfices :

- Limiter l'utilisation d'énergies fossiles (gaz, fioul, charbon) et préserver la qualité de l'air.
- Mutualiser les coûts de production et de distribution permettant d'offrir des prix très compétitifs aux usagers, même lors de hausses des prix du gaz et du pétrole. La facture énergétique des habitants desservis par le réseau de chaleur diminue d'environ 15%.
- Un impact positif sur l'économie locale favorisant la création d'emplois locaux.

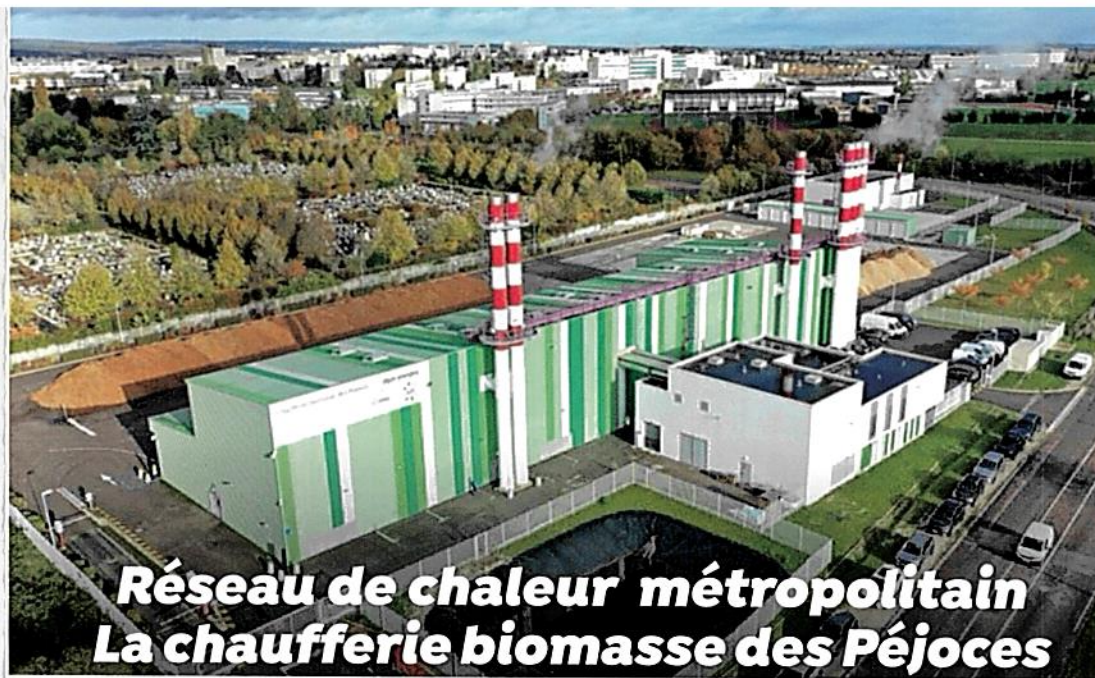
Référence écologique en France et lauréate du label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », Dijon métropole s'est vue décerner, depuis décembre 2020, le label Écoréseau de chaleur par l'association AMORCE pour les performances environnementales, économiques et sociales de ses deux réseaux de chaleur urbain.

« Avec le déploiement de son réseau de chaleur, le quatrième plus grand réseau de France, Dijon métropole reprend la maîtrise de sa consommation d'énergies, propose à ses habitants une solution de chauffage permettant d'améliorer leur pouvoir d'achat et s'impose, plus que jamais, comme une métropole de référence en Europe en matière d'écologie urbaine. »

François Rebsamen,
président de Dijon métropole



Décembre 2024 • Direction de la communication ville de Dijon/Dijon métropole • Crédits photos : e.ville de Dijon



Réseau de chaleur métropolitain La chaufferie biomasse des Péjoces

Pour alimenter, à moindre coût et de manière durable, les habitations collectives et bâtiments publics en chauffage et en eau chaude, Dijon métropole, qui porte la compétence « énergie » depuis 2010, a bâti un projet ambitieux, autour de deux vastes réseaux de chaleur qui sont aujourd'hui reliés entre eux et alimentent près de 50 000 équivalents habitants.

Dijon métropole, porteur de la compétence « énergies » depuis 2010, a concédé l'exploitation du réseau de chaleur urbain à deux délégataires. L'un, concédé à l'entreprise Dijon énergies (filiale à 100% de Dalkia), couvre l'est de l'agglomération englobant Quetigny. L'autre plus à l'ouest, concédé à l'entreprise Sodien (filiale de Coriance), intègre les réseaux de la Fontaine-d'Ouche à Dijon et de Chenôve.

Aujourd'hui, plus de 75% du réseau est alimenté par des énergies renouvelables grâce à ses deux principales sources de production de chaleur : les chaufferies biomasse, qui utilisent du bois pour créer de la chaleur - comme celle des Péjoces inaugurée il y a 10 ans - et l'unité de valorisation énergétique qui traite par incinération 95% des déchets ménagers de la Côte-d'Or.

Les deux délégataires ont connecté leurs réseaux en 2019, ce qui permet, grâce à un total de 120 km de tuyaux, de desservir de nouveaux quartiers comme le quartier Montchapet et le quartier du Belvédère à Talant. La commune de Fontaine-lès-Dijon et une partie de la commune de Longvic sont également desservies.





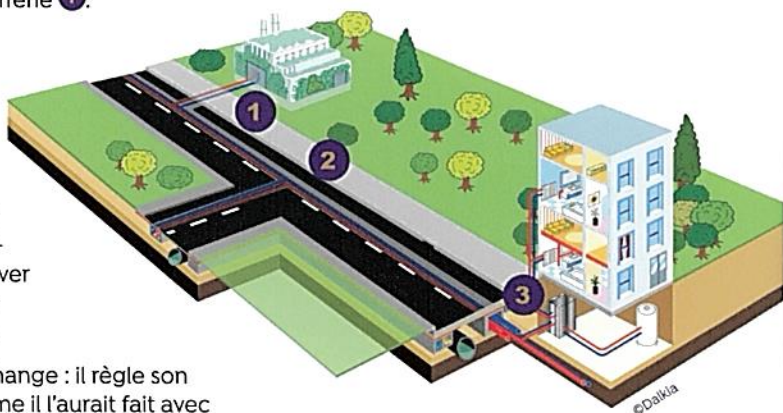
Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur urbain ?

Imaginez un chauffage central appliqué à l'échelle d'une ville. La chaleur est produite dans une centrale de production ou chaufferie ①.

Puis, elle est acheminée vers les bâtiments grâce à des canalisations isolées et enterrées ②.

Les bâtiments connectés à ce réseau sont équipés de « sous-stations » ③ pour prélever la chaleur et la diffuser à l'intérieur des locaux.

Pour l'usager, rien ne change : il règle son radiateur chez lui comme il l'aurait fait avec un chauffage collectif.



La chaufferie des Péjoces

Depuis 2017, le réseau de chaleur urbain de Dijon métropole s'est doté d'une troisième unité de production biomasse (bois-énergie) sur le site des Péjoces.

Cette chaufferie est équipée de 3 chaudières qui utilisent environ 45 000 tonnes de bois-énergie par an, provenant principalement de forêts en gestion durable, dans un rayon de 150 km (Morvan, Jura, Chatnillonnais...).

Le système de chauffage repose sur le principe d'un réseau souterrain qui véhicule de l'eau chaude à travers la ville. Alimenté par la chaufferie, le réseau distribue la chaleur aux bâtiments qui lui sont reliés : bâtiments publics ou privés, locaux d'entreprise ... Parmi les abonnés figurent le patrimoine bâti de la ville et de la métropole, le CHU de Dijon et le campus de l'université de Bourgogne, qui ont démantelé leurs anciennes chaufferies fonctionnant au gaz ou au charbon, les piscines olympique et du carrousel, le grand stade Gaston-Gérard, des équipements de santé à Valmy, la cuisine centrale de Dijon ou encore la caserne de la gendarmerie. Les éco-quartiers Heudelet 26 et Jardins des maraichers à Dijon, Pommerets Poussots à Longvic et Cœur de ville à Quetigny sont également desservis.

Depuis 2023, 2 sites industriels se sont raccordés au réseau de chaleur, à savoir Essilor et Safran, et 40 autres sites collectifs. Aujourd'hui, plus de 430 sites sont raccordés au réseau de chaleur Dijon Energies.



Repères

Pour le réseau Dijon Énergies de Dijon métropole :

Plus de 100 000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées par an par rapport à l'utilisation d'un combustible fossile, soit l'équivalent de 55 000 véhicules retirés de la circulation.

Plus de 70 km de réseaux.

76% d'énergies renouvelables pour alimenter le réseau de chaleur :

- 46% provenant des chaufferies bois des Péjoces.
- 30% provenant de l'unité de valorisation énergétique.